



INFO ... FLASH INFO ... FLASH INFO ... FLASH

Elections Européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 13 juin 2004. Les bureaux de vote, situés dans le préau du restaurant scolaire, seront ouverts de 8h à 18h sans interruption.

Pour ce scrutin, il ne sera pas distribué de nouvelles cartes électorales. En cas de perte de la carte précédente, la mairie délivrera un certificat d'inscription sur la liste électorale.

Enquête publique

L'Institut Français du Pétrole a formulé une demande d'autorisation, en vue de réorganiser les installations de stockage et de mise en œuvre d'hydrogène sulfureux et de gaz de pétrole liquéfié du centre d'études et de développements industriels situé carrefour de la Pagantière à Solaize.

Cette demande d'autorisation est soumise à enquête publique du 24 mai au 24 juin 2004 inclus.

Pendant cette période, toute personne pourra consulter le dossier en mairie de Solaize aux heures habituelles d'ouverture. Les observations formulées seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet.

M. Yves Valentin, désigné en qualité de commissaire enquêteur, sera présent en mairie les mardi 1er juin de 14h à 17h, mercredi 9 juin de 9h à 12h, vendredi 18 juin de 9h à 12h et jeudi 24 juin 2004 de 13h à 16h.

Arrêté préfectoral n° 04-2068

La période des soldes dans le département du Rhône pour l'année 2004 est fixée au mercredi 30 juin 2004 à partir de 8h pour une durée de 6 semaines, soit jusqu'au mercredi 11 août 2004 inclus.

Commission Culturelle Municipale

GRANDE FETE ESPAGNOLE DANSANTE

Samedi 19 juin sur la place du village à partir de 19h, **PAELLA GEANTE** au prix de 8 €.

Venez danser avec le grand orchestre TRIGONES et ses danseuses

Réservations conseillées au secrétariat de mairie, ☐ 04 78 02 82 67

Renseignements : Franck MORIN ☎ 06 79 51 42 95

GRAND CONCERT DE L'HARMONIE DES ENFANTS DE L' OZON

Vendredi 25 juin à partir de 20h, la place de notre village résonnera musicalement aux accords de la soixantaine de musiciens de l'harmonie des enfants de l'Ozon qui ont la gentillesse de venir se produire dans notre commune.

Une buvette sans alcool sera mise à votre disposition pour vous désaltérer.

Le spectacle est gratuit

Nous vous attendons nombreux dans une ambiance amicale, Ce sera l'occasion pour les enfants de découvrir certains instruments et peut être de déclencher certaines vocations...

Service Inter Administratif du Logement (S.I.A.L.)

A partir du lundi 17 mai 2004 l'accueil du S.I.A.L. se fera uniquement de 9h à 12h du lundi au vendredi.

Association de danse de Solaize

Le bureau de l'association prépare activement costumes et décors, tandis que tous les professeurs de danse achèvent de régler les chorégraphies et font répéter intensivement jeunes et moins jeunes pour vous présenter le prochain gala de fin d'année.

Le samedi 12 juin à 21 h00 à la salle polyvalente de Solaize, ouverture des portes à 20h30.

Vous êtes cordialement invités à participer à cette soirée et à y applaudir tous les jeunes talents que compte l'association ainsi que les prestations de leurs professeurs.

Pour votre confort, vous pourrez prendre vos places et réserver votre table le samedi 5 juin de 10h à 12h à la salle claire.

Le prix des places reste fixé à 10 € pour les places prises à ces dates et à 12 € pour les places prises à l'entrée du spectacle. L'accès sera gratuit pour les adhérents et pour les enfants de moins de 10 ans.

Le parking sera gardé.

Fête des Ecoles

La fête des écoles publiques de Solaize organisée par les enseignants et le Sou des Ecoles aura lieu samedi 26 juin à partir de 14h, à la salle polyvalente. Après le spectacle donné par les enfants, de nombreux stands les attendent.

A cette occasion, parents et enfants nouvellement inscrits dans les écoles de Solaize seront les bienvenus pour une première prise de contact avec l'école et les parents d'élèves.

Venez nombreux.

Centre de Loisirs péri-scolaire « Les P'tits Bleus »

Recrutement d'un directeur

Le centre de loisirs « Les P'tits Bleus » recherche un(e) directeur(trice) à compter du 1^{er} septembre 2004.

Il s'agit d'un emploi à temps partiel : 12 heures hebdomadaire en période scolaire avec présence obligatoire de 16h30 à 18h30 les jours d'écoles.

Le directeur devra appliquer les orientations définies par le bureau de l'association, animer une équipe de 4 animatrices, effectuer les tâches administratives du centre de loisirs, concevoir et mettre en œuvre des animations, dialoguer avec les familles.

Les candidats à ce poste devront avoir plus de 21 ans, être obligatoirement titulaire du BAFA et avoir une expérience d'animation en centre de loisirs ou de vacances.

Les candidatures (CV et lettre manuscrite) devront être adressées au centre de loisirs « Les P'tits Bleus », rue du 8 mai 1945, 69360 Solaize, avant le 30 juin 2004.

Inscriptions pour la garderie « Les p'tits Bleus », année scolaire 2004-2005 :

Le centre de loisirs péri-scolaire Les P'tits bleus fonctionne en période scolaire de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

Les enfants scolarisés dans les écoles de Solaize sont admis à partir de 3 ans. Ils peuvent être accueillis régulièrement ou occasionnellement.

Des permanences pour les inscriptions se tiendront les lundi 30 et mardi 31 août de 16h30 à 18h30 au restaurant scolaire. Les inscriptions pourront aussi être prises aux heures de fonctionnement du centre de loisirs à partir du 1^{er} septembre.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'une attestation d'assurance en responsabilité civile, de votre numéro d'allocataire de la CAFAL, de votre avis d'imposition si le montant de celui-ci est inférieur à 1000€ (pour les concubins, les 2 avis d'imposition doivent être fournis) et vous acquitter de la cotisation annuelle dont le montant est fixé à 6€.

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en comptes.

Annonces

Vends : salle à manger en bois noir très bon état 170 x 96 prix 80 €

lit d'enfant avec roulettes 60 X 120 cm, matelas face été/hiver prix 70 €

Tél : 04 78 02 09 28.